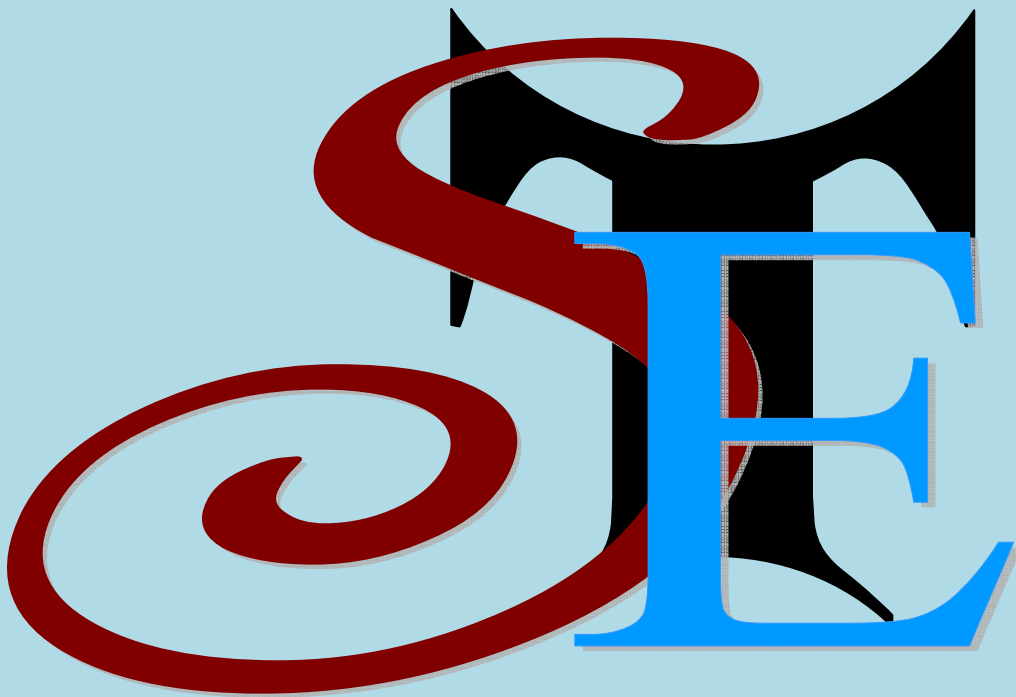




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



Juin 2016 N° 005

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénéié Marcel: Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam.....: INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste: IPNETP

Dr BERTE Zakaria: IPNETP

TABLE DES MATIERES

I - Editorial

Zakaria BERTE..... 7-8

II – Modélisation graphique du processus De mobilisation de ressources en apprentissage par problème

Antoine AKPA..... 9

III – Les efforts de scolarisation en Côte d’Ivoire : le biais urbain

KONE Koko Siaka..... 31

IV – Déclenchement du processus entrepreneurial en contexte culturel africain : Cas de la création d’entreprise

SONZAÏ Théodore..... 47

V – l’échec scolaire et le rapport avec le français, langue d’enseignement

KONAN Jean-Claude David Kouadio..... 75

VI - L’engagement associatif et la reconstruction de la figure sociale du retraité en Côte d’Ivoire. L’exemple des retraités de l’Association des Retraités de Cocody (ARECO)

BROU Noël-Pacôme & TOH Alain..... 95

VII - « Participation au budget familial au sein des couples abidjanais : cas de la Commune de Cocody »

SEHI Bi Tra Jamal 111

**DECLENCHEMENT DU PROCESSUS ENTREPRENEURIAL
EN CONTEXTE CULTUREL AFRICAÏN :
CAS DE LA CREATION D'ENTREPRISE**

SONZAÏ Théodore

Doctorant en sciences de gestion
Université FHB Cocody/ABIDJAN
UFR des Sciences Economiques et de Gestion
Tel : (+225) 05093370 E-mail : sonzaith@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de cet article a consisté à concevoir un cadre d'analyse qui explique l'influence des facteurs culturels africains sur le déclenchement du processus entrepreneurial. Le modèle du dynamisme de création d'entreprise proposé par Bruyat (1993) et les théories du management culturaliste ont permis la réalisation d'un cadre conceptuel. Pour sa validation, nous nous sommes appuyés sur l'administration d'un questionnaire à 102 propriétaires-dirigeants de cinq nationalités africaines. Les résultats de cette recherche indiquent que l'appartenance à la communauté, la vision passéiste et immédiate du temps et la bénédiction des parents constituent des facteurs culturels africains qui influencent le déclenchement de l'acte d'entreprendre. Ce travail permet de prendre conscience de l'implication des facteurs culturels africains dans la promotion de l'entrepreneuriat.

Mots clés : entrepreneuriat, déclenchement du processus entrepreneurial, culture, contingence culturelle

Abstract

This article aims at conceiving an analysis context to explain the influence of African cultural factors' impact on entrepreneurship process setting. Bruyat's model of enterprise creation dynamism and the theory of culturist management sustain a conceptual framework. For its approval, we lay down on a questionnaire addressed to 102 owners-rulers of five African nationalities. This research's results reveal that community belonging, passive and immediate vision of time and parental blessing constitute the cultural factors which influence the release of entrepreneurship. This work allows being aware of the implication of African cultural factors in entrepreneurship promotion.

Key words : entrepreneurship, culture, entrepreneurship process launching, cultural contingence.

Introduction

De nombreux travaux en sciences de gestion font état de l'influence des facteurs environnementaux sur le phénomène entrepreneurial (Kolvereid, 1996 ; Fillion et al., 2003 ; Audet, 2004 ; Weber et al., 2009 ; Tounes, 2003 ; Emin, 2003 ; Bourguiba 2007 ; Saleh, 2011). Cependant, au lieu de porter véritablement les recherches sur l'acte d'entreprendre, les travaux se contentent, en général, d'étudier l'intention entrepreneuriale. L'argument évoqué est que la connaissance de l'intention permet souvent de prédire le comportement. Ce que Saleh (2011, p.358) qualifie de limite à l'étude de l'intention entrepreneurial car elle affirme que cette dernière n'explique pas le devenir du processus entrepreneurial.

Degeorge (2007) propose donc d'aller au-delà de cette étape en amont de l'acte d'entreprendre. Selon lui, si l'intention semble centrale dans le processus entrepreneurial, elle n'apparaît pas toujours suffisante pour expliquer celle de la création d'entreprise. Ainsi, il prend en compte l'étape de déclenchement du processus selon Bruyat (1993). Il juge cette partie pertinente pour cerner le processus entrepreneurial, car il s'agit ici de passer véritablement à l'acte d'entreprendre. Aussi, trouvons-nous opportun de reprendre cette étape du processus, mais dans un contexte précis, celui de la culture africaine.

En effet, les nombreux travaux en la matière ont considéré les programmes de formation, les connaissances et compétences universitaires, le genre, etc. Ceux qui analysent l'influence de la culture africaine sont descriptives (Codjo, 2001 ; Diakité, 2004 ; Mahamat-Idriss, 2010 ; Tounés et Assala, 2007) ou sont centrées sur les motivations des entrepreneurs (Diop, 2012). En d'autres termes, il n'y a pas, à notre connaissance suffisamment d'éléments, explicitement élaborés, pour expliquer l'influence de la culture sur le déclenchement du processus entrepreneurial.

Afin d'appréhender cette problématique, nous avons d'abord trouvé nécessaire d'expliquer le dynamisme de déclenchement du processus entrepreneurial. Ensuite nous avons défini deux cadres : l'un est une approche théorique de l'influence culturelle sur l'acte d'entreprendre et l'autre présente l'aspect méthodologique. Enfin, nous avons procédé à la validation du modèle proposé.

1. Le dynamisme de déclenchement du processus entrepreneurial

1.1. Les facteurs déterminants le dynamisme du processus entrepreneurial

D'après la littérature, la plupart des travaux relatifs au dynamisme du processus entrepreneurial font très souvent état du fonctionnement d'un système qui met dans une relation stratégique des éléments dont les plus essentiels sont : l'entrepreneur, l'environnement, l'activité ou l'opportunité poursuivie, les ressources et l'organisation (Witneur, 2007 ; Sammut, 2001 ; Bruyat, 1993). Dans une telle logique, Bruyat (1993) propose le système de Configuration Stratégique Instantanée Perçue (CSIP) de l'entrepreneur.

Pour appréhender ce concept, Bruyat (1993, p.243) se réfère à la problématique classique de la formulation de la stratégie d'une entreprise selon laquelle l'on est à la recherche d'une cohérence ou d'une harmonie entre les aspirations des dirigeants, un état de l'environnement présent et futur, et les capacités et les ressources internes de l'entreprise. La CSIP du créateur est donc la mise en harmonie ou l'état de cohérence de trois variables ; à savoir les aspirations de l'entrepreneur, sa perception de ses compétences et de ses ressources et sa perception des opportunités ou des possibilités que lui offre l'environnement.

Les aspirations déterminent en quelque sorte les rêves, les désirs, les desseins, les intentions, la personnalité, les motivations, les besoins de l'individu. Masmoudi (2007) se réfère aux dimensions de personnalité (ou traits personnels) et de motivation entrepreneuriales pour analyser l'aspiration de l'entrepreneur.

Pour Pettersen et Jacob (1992), la compétence est un construit, elle est constituée des aptitudes, des habiletés et des connaissances. Elle représente ce que la personne est capable de faire. Elle indique la capacité à apprendre et à exécuter des tâches (McCormick et Tiffin, 1974). Ces perceptions concernent le présent mais aussi le futur.

Plus tard, Paturel (1997) propose une approche de la CSIP sous la forme du modèle des « 3 E » qui met en œuvre les mêmes variables. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de l'état des éléments constitutifs des trois composantes de la CSIP de l'entrepreneur pour l'étape du déclenchement du processus entrepreneurial.

Tableau 1: Eléments des composantes de la CSIP

Aspirations	Compétences et ressources perçues	Possibilités ou opportunités perçues
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'entreprise, - Etre son propre patron, - Relever des défis, - Gagner de l'argent, - Détermination, - Prise d'initiative, - Capacité d'adaptation, - Réalisation de soi, - Recherche de pouvoir, - etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de mener à bien une création d'entreprise, - Compétence managériales pour créer une entreprise, - Perception d'idées d'entreprise - Disponibilité des informations relatives à la création d'entreprise - etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle d'entrepreneur - Politique de sensibilisation à l'entrepreneuriat - Environnement économique, politique et juridique - Sécurité - etc.

En somme, la source des dynamismes de changement du processus peut provenir de l'individu ou de l'environnement, car ils sont susceptibles de remettre en cause la cohérence de la CSIP qui aurait comme conséquence, l'émergence d'une nouvelle configuration plus cohérente.

Un individu peut faire évoluer ses aspirations ou encore ses compétences suite à une formation par exemple. Ce changement peut l'amener à considérer une création d'entreprise comme possible dans ces nouvelles conditions. L'environnement, dans lequel se trouve l'individu, peut déstabiliser la zone de cohérence de la CSIP, à travers des menaces nouvelles. En d'autres termes, l'environnement n'est pas sans influence sur le dynamisme d'évolution du processus entrepreneurial.

Sans prétendre mettre en œuvre ses nombreuses dimensions, nous optons pour celui qui constitue encore, au vu de la diversité humaine, un défi à surmonter pour aller à la mondialisation culturelle. La contingence culturelle fait encore l'objet de préoccupations importantes dans le

management des entreprises, surtout multinationales. Quant en est-il aussi de son influence dans le déclenchement du processus entrepreneurial dont la CSIP en constitue le cœur du dynamisme d'évolution ? Dans l'optique de répondre à cette préoccupation, il est nécessaire pour nous de comprendre les conditions d'évolution de cette première étape du processus entrepreneurial.

1.2. Le déclenchement du processus entrepreneurial

Selon Bruyat, le déclenchement est défini dès que l'action de création d'entreprise est envisagée. Il ajoute qu'il n'est possible qu'en présence de trois conditions.

L'action de créer doit être perçue comme désirée et possible, autrement la vision-projet de création d'entreprise doit se trouver dans la zone de cohérence de la CSIP de l'individu.

Il faut aussi que la CSIP soit chaude c'est-à-dire qu'elle comporte des contradictions ou tensions importantes se traduisant par des insatisfactions qui provoquent chez l'individu le désir de réalisation d'un projet entrepreneurial.

La CSIP est manœuvrante c'est-à-dire qu'elle mobilise de l'énergie pour son projet. En d'autres termes, le créateur doit trouver du temps, des moyens techniques, financiers, etc. à consacrer à son projet entrepreneurial.

Quelles influences les facteurs culturels manifestent-elles sur un tel système ? Pour répondre à une telle préoccupation, nous avons fait référence à la théorie culturaliste et à celle de la contingence.

2. La culture : fondement de l'acte entrepreneurial

La théorie culturaliste indique que la culture impose une discipline au groupe. Elle donne à l'action humaine une qualité, un élan, un sens, une durée. Elle est donc une source et détermine l'avenir de l'acte qui se conforme aux normes communes, aux règles collectives, aux valeurs acceptées et partagées. Cette logique est soutenue par Adler (1994, p.18) qui a proposé un modèle expliquant l'influence de la culture sur le comportement d'un individu. Vestreaté et Saporta (2006) la renchérissent

car ils affirment que l'entrepreneur est avant tout un produit de sa culture. Autrement, une culture qui entretient des valeurs, normes et attitudes liées à l'esprit d'entreprise va déboucher sur un comportement entrepreneurial.

Par conséquent, la cohérence de la CSIP du créateur, déterminant le déclenchement du processus entrepreneurial, pourrait donc être contingente aux facteurs culturels. Dans cette logique, nous avons eu recours à plusieurs travaux dans le domaine de la gestion culturelle. Principalement ceux de Hall (1965 ; 1979), Hofstède (1980 ; 1987 ; 1994) et Trompenaars (1994) ont permis de procéder à une analyse de l'influence de quatre dimensions culturelles (degré collectivisme, contrôle de l'incertitude, vision du temps et attitude face à l'action) sur la cohérence de la CSIP de l'entrepreneur pendant l'étape de déclenchement de l'acte d'entreprendre.

2.1. L'impact de la dimension « collectiviste » de la culture sur le déclenchement

L'appartenance à la communauté est une valeur très partagée dans une culture à caractère collectiviste (Hofstède, 1980). Dans une telle culture, comme celle des sociétés africaines, la primauté de la collectivité sur l'individu est omniprésente (Ouattara, 1995, p. 61). En effet, dans un tel contexte, l'individu se définit par rapport à son appartenance à une communauté. Son intégration et son appartenance à cette dernière lui donne des droits qu'il attend profiter.

En Afrique, les notions famille et communauté définissent pratiquement les mêmes réalités. Elles prennent en compte en plus du père, de la mère, des frères et sœurs, la tante, les oncles, les cousins, les cousines, les neveux, les nièces, les grands parents et souvent tout le village. Toutes ces personnes ont des devoirs à l'égard de l'individu surtout celle de l'éducation. Même pendant un décès, c'est le village, les amis, son entourage qui cotisent pour organiser les obsèques du défunt.

En somme, l'appartenance à la communauté dispose à la valorisation des relations d'amitié, de sympathie, d'entraide, de coopération et de solidarité. Ces relations constituent selon Hanifan (1920) le capital social disponible qui est source de connaissance, d'information et de support (Taylor, Jones et Boles, 2004).

La manifestation de cet esprit collectiviste disposerait la CSIP du créateur à croire à la disponibilité de son environnement afin de lui offrir des moyens de lancer une création d'entreprise. Tounés et Assala (2007) recueillent de certains entrepreneurs que : « La mobilisation des ressources s'est faite avec le concours des parents, oncles et cousins. ». Tounés (2003, p. 33) précise que la réussite d'un entrepreneur n'est pas uniquement redevable à des qualités personnelles, mais elle implique la famille qui lui a donné naissance et la société dans laquelle il puise sa culture.

Par conséquent, on formule l'hypothèse H1.

H1 : L'appartenance à la communauté influence favorablement la cohérence de la CSIP du créateur.

2.2. L'impact de la dimension « contrôle de l'incertitude » de la culture

Bollinger et Hofstède (1987) exprime que les membres d'une société à faible contrôle de l'incertitude ont une tendance naturelle à se sentir relativement en sécurité. Ils sont conditionnés à accepter l'incertitude et à n'en être pas obsédés. Ils prennent la vie au jour le jour, ils considèrent que l'homme n'est pas maître des événements et que demain est un autre jour. Vouloir contrôler l'avenir par un travail acharné n'a pas de sens.

C'est en effet, cette situation, de faible contrôle de l'incertitude, qui caractérise l'attitude d'un individu dans une société africaine. Ce dernier préfère, par conséquent, se mettre dans une disposition moins anxieuse où il n'est pas confronté à surmonter ces résistances au changement. En outre, il résiste au changement car il a peur de s'aventurer dans un inconnu susceptible de bouleverser ses habitudes. Il entretient alors sa carrière de salarié pour demeurer dans la certitude de ses revenus. Dans un tel contexte, l'individu évite des situations qui pourraient être source d'anxiété : il ne trouve pas la nécessité de prendre des initiatives.

L'action de créer ne peut pas donc être perçue par la CSIP du créateur puisqu'elle n'est pas prête à surmonter ses résistances aux changements. L'individu ne trouve pas opportun de changer ses habitudes, ses conditions de vie sociale malgré ses difficultés, le manque de travail, les insatisfactions

et frustrations subies dans son travail, etc. La disposition à être moins anxieuse ne suscitant pas chez l'individu la prise d'initiative, il serait difficile de déclencher le processus entrepreneurial, d'où l'hypothèse suivante :

H2 : Le faible degré d'anxiété a une influence négative sur la cohérence de la CSIP du créateur

2.3. L'impact de la dimension « vision du temps »

Le rapport, qu'une personne entretient avec le temps, peut être appréhendé à travers les notions majeures d'économicité, de monochronisme/polychronisme et de projection temporelle (Usunier, 1992, p.411). Pour notre travail, nous choisissons le premier et le dernier.

2.3.1. Le temps n'est pas une ressource

L'économicité temporelle indique l'importance que les individus d'une communauté accordent au temps. En Afrique, le temps n'est pas une ressource rare, il n'est pas une ressource stratégique. On ne lui attribue alors qu'une faible valeur économique et il n'apparaît pas nécessaire de le gérer avec un souci d'optimisation. Il est donc rarement perçu comme perdu. Ce qui semble important c'est qu'on doit consacrer du temps à ce qu'on fait. C'est dans cette logique que Hernandez (2000) affirme « ... pour l'africain, l'action crée le temps. Le temps n'a pas de mesure propre indépendante de l'action et, s'il est quantifiable, sa mesure lui vient de l'action ». En revanche, nombreux auteurs trouvent que le temps joue une partition essentielle dans les activités entrepreneuriales (Fayolle, 2004, Forest, Micaëlli, Perrin, 1997). Mohamed Madoui (2009) dit même que le temps est un élément stratégique du processus entrepreneurial. Pour Bruyat (1993), le temps est un facteur de l'environnement à prendre en compte dans le processus de création d'entreprise. Autrement, l'action entrepreneuriale doit s'inscrire dans le temps. Drucker (2004) souligne que le temps constitue la ressource la plus rare. Il ajoute que, le temps dans l'activité industrielle, est quelque chose d'unique que l'on ne peut ni acheter, ni louer, ni garder en stock. Au regard de la façon dont les africains perçoivent le temps,

on ne peut pas affirmer que la CSIP du créateur soit cohérente pour déclencher l'acte entrepreneurial. Ainsi, nous stipulons hypothèse H3 :

H3 : La négligence du temps a une influence négative sur la cohérence de la CSIP du créateur.

2.3.2. La vision passéiste du temps dans la cohérence de la CSIP

L'orientation temporelle d'un individu se définit comme étant sa préférence ou prédisposition à visualiser une des trois zones temporelles suivante : passé, présent, futur.

Dans la culture africaine, le passé se définit comme l'ensemble des événements écoulés ou des personnes disparues dont le souvenir contribue à l'élaboration de la mémoire collective. Ce passé exerce sur les individus un attrait irrésistible. Kamdem (2007) soutient que l'homme africain entretient avec son passé une relation paradoxale d'affection et de crainte. Affection d'abord, parce que le passé est sécurisant et qu'on y trouve tous les éléments d'explication et de justification des comportements actuels. Crainte ensuite, parce que le passé exerce sur les vivants un pouvoir de sanction en cas de transgression des tabous et de non-respect des traditions et coutumes. Cette double relation avec le passé se manifeste concrètement par un véritable culte du passé et par une actualisation quotidienne des événements écoulés et des personnes disparues. Ainsi, si le passé reste essentiel et déterminant en Afrique, c'est qu'il sert de point d'appui et même de norme d'instance morale au présent (Elungu, 1987). Le présent correspondant à la phase des événements immédiats ou en cours de réalisation n'exerce pas sur l'africain un pouvoir d'attraction aussi fort que le passé. Cependant son rôle dans la limitation de l'horizon temporel n'est pas à négliger, surtout lorsqu'on observe ses comportements sociaux. Ceux-ci sont principalement caractérisés par la recherche de la satisfaction des besoins immédiats. La vie de l'homme africain apparaît comme une vie au présent qu'il essaie d'organiser et de remplir au jour le jour. Comte (1988) soutient que l'Africain vit dans l'instant, c'est le présent qui compte laissant peu de place au sujet inscrit dans l'avenir. La permanence et l'actualisation du passé conduisent l'africain à une vision passéiste de la société et de la vie. Une telle vision trouve anormale de prendre maintenant des engagements pour

l'avenir. Elle ne valorise pas les projets entrepreneuriaux car ceux-ci sont très souvent tournés vers l'avenir. Ce qui compte ici, c'est ce qu'on a gagné ou ce qu'on gagne maintenant. Ainsi, on émet en hypothèse H4.

La vision passéiste et immédiate a une influence négative sur la cohérence de la CSIP du créateur.

2.4. La dimension de l'attitude face à l'action

L'attitude qu'une société adopte face à l'action peut être appréhendée à travers son rapport à la nature. Trois modalités traduisent ce rapport (Trompenaars, 1993) : domination, harmonie ou soumission à la nature (Kluckhohn et Strodtbeck, 1961).

La soumission à la nature est une dimension culturellement dominante chez l'Africain (Manguelle, 1989). Pour ce dernier, l'homme doit accepter les lois de la nature qui s'imposent à lui. Se soumettre à la nature, au destin, à la toute-puissance de ce destin est un acte à encourager. Hernandez (2000, p 98-105) précise : « *l'ordre du monde relève de Dieu et lui seul peut le modifier. Les ancêtres et les anciens font l'objet d'un véritable culte, et l'ordre immuable du monde doit être respecté et non pas bousculé comme dans l'univers occidental où le changement en lui-même constitue une valeur* ». Mohamed Madoui (2009) fait cette remarque auprès de certains entrepreneurs à qui il demandait les raisons de la faillite de leur entreprise. Ces derniers analysent leur échec non pas d'un point de vue rationnel au sens où on l'entend en Occident (concurrence, inexpérience, mauvaise gestion, excès d'autoritarisme du chef, incompétence, etc.) mais comme la conséquence d'un décret divin discrétionnaire. Aussi, la bénédiction des parents est très sollicitée car l'ordre de la nature exige une obéissance à leur égard. En d'autres termes, la bénédiction reçue de la part des parents influence positivement la cohérence de la CSIP du créateur. On peut donc dire en hypothèse H5 :

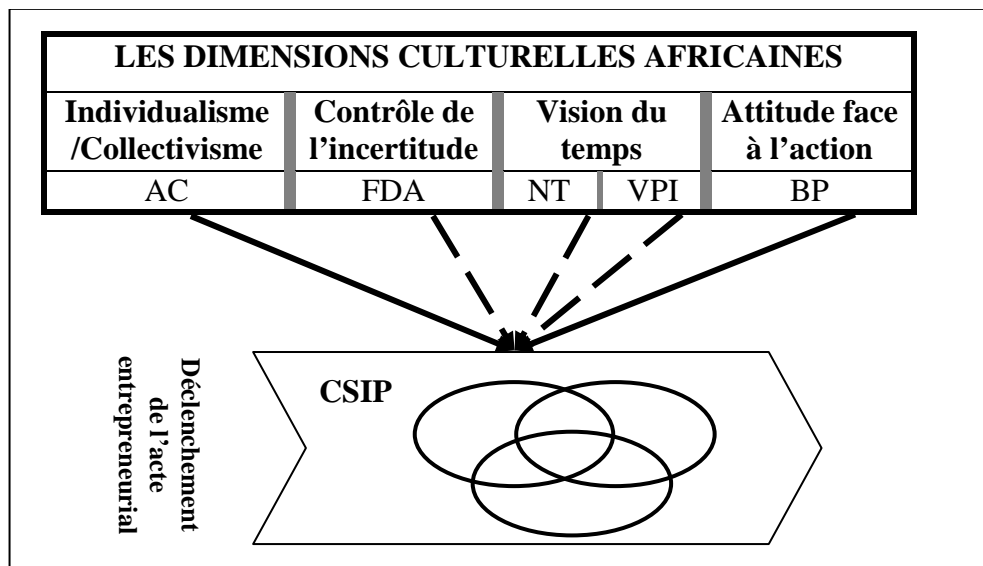
La bénédiction des parents a une influence positive sur la cohérence de la CSIP du créateur.

2.5. La modélisation de l'influence de la culture africaine à l'étape « déclenchement » du processus entrepreneurial

En référence aux hypothèses élaborées, nous identifions les variables suivantes : le caractère collectiviste de la culture africaine est exprimé par l'appartenance à la communauté ou le capital social ;il est noté « AC ». Le caractère de contrôle de l'incertitude de la culture africaine est exprimé par un faible degré d'anxiété ;il est noté « FDA ».Le caractère vision du temps de la culture africaine est exprimé par deux variables : la négligence du temps et la vision passéiste et immédiate du temps ;ils sont notés respectivement « NT » et « VPI ». Le caractère de l'attitude face à l'action de la culture africaine est exprimé par la bénédiction ou l'accord des parents ;il est noté « BP ».

Ainsi, nous sommes arrivés à construire la figure ci-dessous qui explique l'influence des facteurs culturels sur le déclenchement du processus entrepreneurial.

Figure 1 : Influence de la culture africaine sur l'étape « déclenchement » du processus entrepreneurial



Le modèle explicatif de l'influence de la culture africaine sur l'acte de déclenchement du processus se présente ainsi :

$$CSIP_{Di} = \alpha_D + \beta_{D1}AC + \beta_{D2}FDA + \beta_{D3}NT + \beta_{D4}VPI + \beta_{D5}BP + \varepsilon_{Di}$$

α_D et β_D sont des constantes ; D_i est l'individu créateur d'entreprise à l'étape de déclenchement

ε_{Di} = terme d'erreur résiduel à l'étape de déclenchement.

3. Méthodologie

3.1. Méthode de collecte de données et échantillon

La collecte des données s'est réalisée à l'aide d'un questionnaire à questions fermées sur des échelles de Likert. Il a été adressé à 315 propriétaires-dirigeants c'est-à-dire des individus africains qui ont créé seuls, dans un contexte culturel africain comme celui de la Côte d'Ivoire, l'entreprise dont ils ont présentement la gérance. Nous avons considéré aussi que l'âge de l'entreprise soit inférieur à 5 ans afin de profiter de l'expérience encore récente des créateurs d'entreprise. En définitive, nous avons recueilli 117 questionnaires dont 15 ne répondent pas à un traitement statistique. Par conséquent, on déduit la taille de l'échantillon de l'étude à 102 individus.

3.2. Traitement des données

Le traitement statistique du questionnaire a nécessité la réalisation d'une succession de tâches qui ont consisté à : préparer un fichier numérique des données recueillies ; réaliser une analyse descriptive ; étudier l'homogénéité des échelles dans l'optique d'agréger et d'épurer des items relatifs aux échelles de mesure du questionnaire ; soumettre les relations formulées dans nos hypothèses de recherche à des tests de régressions logistiques en usant du logiciel Eviews.

3.3. Opérationnalisation des variables

L'objectif de ce travail vise à proposer un modèle explicatif de l'influence de la culture africaine sur l'étape de déclenchement du processus entrepreneurial. Dans cette optique, la synthèse des hypothèses ci-dessus nous permet de déterminer une variable à expliquer (la cohérence de la CSIP du créateur) puis des variables explicatives constituées par des normes, des valeurs, des attitudes comme expression des dimensions culturelles.

La variable que nous cherchons à expliquer est « la cohérence de la CSIP du créateur ». Cette cohérence est assurée par la combinaison de ses trois composantes que sont les aspirations de l'entrepreneur, ses compétences et ressources perçues et les possibilités de l'environnement perçues. La cohérence de la CSIP sera mesurée à partir de l'évaluation des éléments consignés dans le tableau 1 sur une échelle de Likert à quatre modalités. Cette mesure admet que la CSIP est cohérente si la proportion des modalités « ASSEZ » et « TRES » mentionnées sur les éléments qui opérationnalisent chaque composante de la CSIP est supérieure ou égale 50%. Sur ce principe, l'échantillon de l'étude va se diviser en deux groupes.

L'un des groupes identifie des individus ayant une CSIP cohérente, c'est-à-dire que chacune des trois composantes de la CSIP a une proportion des facteurs indiqués supérieure ou égale à 50%.

L'autre groupe identifie des individus ayant une CSIP non cohérente, c'est-à-dire que l'un des composantes de **la CSIP a** une proportion inférieure à 50%.

$$y = \begin{cases} 1 & \text{si la CSIP du créateur est cohérente} \\ 0 & \text{si la CSIP du créateur n'est pas cohérente} \end{cases}$$

Par conséquent, la variable expliquée de notre étude, c'est-à-dire la cohérence de la CSIP du créateur présente le caractère d'une variable dichotomique : existence ou non d'une cohérence de la CSIP de l'entrepreneur. Cette dernière est donc égale à l'unité si la CSIP est cohérente et zéro sinon. Elle est notée «*CSIP*». Tenant compte de cette disposition de la CSIP, on considère un échantillon de N individus d'indices $i=1, \dots, N$. Pour chaque individu, on observe si les facteurs culturels africains déterminent la cohérence ou la non-cohérence de la CSIP et l'on pose:

$$y = \begin{cases} 1 & \text{si la CSIP du créateur est cohérente} \\ 0 & \text{si la CSIP du créateur n'est pas cohérente} \end{cases}$$

Le tableau ci-dessous présente, en pourcentage, l'état de cohérence de la CSIP des individus de l'échantillon à l'étape de déclenchement du processus entrepreneurial.

Tableau 2 : Répartition selon la cohérence de la CSIP du créateur à l'étape de "déclenchement"

DECLENCHEMENT				
	Aspirations	Compétences	Opportunités	CSIP
Cohérent (%)	93	95	32	31
Non Cohérent (%)	7	5	68	69

Il permet d'observer que 93% des individus présentent des facteurs d'aspiration liés à la création d'entreprise, 95% perçoivent qu'ils disposent des compétences et ressources et 32% perçoivent dans l'environnement des opportunités et des possibilités favorables à la création d'entreprise. Cependant, les individus, qui disposent suffisamment et simultanément de ces trois variables à même de faciliter le déclenchement du processus, représentent une proportion de 31%. En d'autres termes, les deux groupes de l'échantillon sont : CSIP cohérente 31% et CSIP non cohérente 69% (voir tableau 2).

On déduit de ce tableau que le déclenchement du processus entrepreneurial n'est pas une étape aisée pour les africains. En effet, bien que la bonne partie de la population disposent des aspirations, des compétences et ressources nécessaires pour la création d'entreprise, l'environnement par ses aspects politiques, économiques, sociaux, juridiques, administratives, difficile accès aux financements, etc. constitue souvent pour eux un frein à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise. Autrement, la volonté et le désir d'entreprendre existent car depuis les années 90, beaucoup de sensibilisations sur l'entrepreneuriat ont été faites. Toutefois, il manquerait des cadres sérieux d'accompagnement à afin d'entretenir cette flamme entrepreneuriale encore chancelante sous nos cieux.

4. Validation de la modélisation de l'influence des facteurs culturels africains sur le déclenchement du processus entrepreneurial

Le tableau ci-dessous présente le résultat de la régression logistique relative à la dite modélisation.

Tableau 3 : Résultat de la régression logistique pour l'étape « DECLENCHEMENT »

Dependent Variable: cohérence de la CSIP DEC				
Included observations: 102				
Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	-2.382701	0.945474	-2.520113	0.0117
AC1	0.345647	0.183907	1.879471	0.0602
AC2	-0.540421	0.178715	-3.023927	0.0023
FDA	0.007520	0.173491	0.043347	0.9654
NT	0.135908	0.182626	0.744188	0.4568
VPI	-0.301883	0.151858	-1.987929	0.0484
BP	0.316249	0.171638	1.842535	0.0654

Les résultats de la régression logistique du modèle relatif au déclenchement du processus entrepreneurial montrent que les deux axes de la variable « attachement à la communauté (AC) » à savoir, l'entourage proche (AC1) et l'entourage professionnel (AC2) sont significatives respectivement au seuil de 10% et 1%. Quant aux variables « bénédiction des parents (BP) » et « vision passéiste et immédiate du temps », elles le sont aussi respectivement au seuil de 10% et 5%. En revanche, les variables « faible degré d'anxiété (FDA) » et « négligence du temps (NT) » ne sont pas statistiquement significatives (tableau 3). En d'autres termes, le degré d'anxiété et la négligence du temps ne procèdent pas de façon significative au déclenchement du processus entrepreneurial.

Nous procédons à une nouvelle estimation en retirant les variables rejetées.

Tableau 4 : Résultat de la régression logistique pour l'étape « DECLENCHEMENT » après retrait des variables non significatives

Dependent Variable: cohérence de la CSIP DEC				
Included observations: 102				
Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	-2.338705	0.936207	-2.498064	0.0125
AC1	0.344589	0.182954	1.883474	0.0596
AC2	0.431917	0.167672	2.575963	0.0101
VPI	-0.295450	0.147836	-1.998501	0.0449
BP	0.289294	0.167610	1.725998	0.0843
McFadden R-squared	0.627765	Meandependent var		0.431373
S.D. dependent var	0.497714	S.E. of regression		0.487483
Akaike info criterion	1.371738	Sumsquaredresid		23.28872
Schwarz criterion	1.474678	Log likelihood		-25.95861
Hannan-Quinn criter.	1.413422	Deviance		91.91725
Restr. Deviance	139.4744	Restr. log likelihood		-69.73719
LR statistic	47.55715	Avg. log likelihood		-0.254496
ObswithDep=0	70	Total obs		102
ObswithDep=1	32			

A l'analyse de ce tableau relative à la phase de déclenchement du processus entrepreneurial, nous pouvons déduire conformément à l'hypothèse H1 que la présence d'un entourage familial ($\beta = 0,345$; sig. = 0,0596) et d'un entourage professionnel ($\beta = 0,432$; sig. = 0,0101) contribue positivement à la cohérence de la CSIP du créateur d'entreprise. Les soutiens (financiers, matériels, humains, moraux, etc.) de l'entourage familial (famille, communauté, amis) et de l'entourage professionnel (collègues et supérieurs hiérarchiques) sont perçus par l'individu comme moyen de contribuer favorablement au déclenchement du processus entrepreneurial. Ce résultat est donc conforme à ceux obtenus par d'autres auteurs surtout dans le cas du management des PME en contexte africain (Codjo, 2001 ; Diakité, 2004 ; Fafchamps, 2004, Tounés et Assala, 2005 ; Galiegue et Madjimbaye, 2006 ; Mahamat Idriss, 2010). L'esprit collectivisme est considéré donc comme un atout majeur.

Autrement, les propos de Kessy (1998, p. 105), selon lesquels « l'esprit collectivisme serait ... un frein à l'entrepreneuriat », ont besoin d'être reconsidérés dans le cas du déclenchement du processus entrepreneurial. Au contraire, comme l'indique Brenkert (2002) soutenu par Julien et al. (2010, p.6) l'individualisme a aussi ses dérives comme le développement d'un comportement dévalorisant l'éthique. Par exemple, au Québec le paysan délaisse régulièrement son individualisme têté au profit de solidarités temporaires lorsqu'il s'agit de chercher des ressources à l'extérieur (Palard, 2009).

Malheureusement, Diakité (2004, p.253) étudiant l'esprit entrepreneurial de deux peuples africains, révèle que le collectivisme a subi un recul au profit d'une certaine avancée de l'individualisme. En effet, le régime colonial et maintenant la mondialisation sont le levain de l'individualisme qui devrait pourtant créer un équilibre avec le collectivisme afin de valoriser le comportement entrepreneurial des africains. Il s'agit comme l'a suggéré Etounga-Manguelle (1993) de procéder un ajustement de la culture pour promouvoir l'entrepreneuriat. C'est d'ailleurs l'une des recommandations faites par Diakité (2004, p.305) quand il affirme qu'il faut fonder la création d'entreprise sur la dialectique individualisme-esprit communautaire.

Les résultats valident aussi l'hypothèse H4 qui soutient que la vision passéiste et immédiate du temps influence négativement la cohérence de la CSIP du créateur ($\beta = -0,295$; sig. = 0,0449). Le fait d'accorder plus d'importance au passé et au présent n'est pas compatible avec l'élaboration de projets entrepreneuriaux car, ils sont orientés vers le futur. C'est pourquoi Tournés et Assala (2007, p 22) qui prétendent une vision à court terme de l'entrepreneur africain car celui-ci pratique le profit à court terme et le management réactif. Diakité (2004, p.279) corrobore ces propos car il affirme que le souci du lendemain ne semble pas être une priorité. Une telle attitude justifierait la promotion du secteur informel et des activités génératrices de revenu qui tardent à se développer.

De même, selon l'hypothèse H5, la bénédiction des parents concourt favorablement à la cohérence de la CSIP du créateur ($\beta = 0,289$; sig. = 0,0843).

En effet, la décision des parents est très déterminante dans les choix professionnels d'un individu. Vouloir s'opposer implique que l'on veut s'attirer des malédictions qui freinent notre immersion sociale. Il faut donc rester à l'écoute des anciens ou des parents. Cet état d'esprit rassure l'individu ou le met en confiance parce qu'il a reçu, selon lui, l'onction ou la bénédiction de quelqu'un de très respectable à ses yeux, à savoir ses parents (père, mère, conjoint (e), etc.) ou d'un être suprême (Dieu, ancêtre, maraboutage, etc.). Par conséquent, ces valeurs culturelles jouent probablement un rôle positif dans l'équilibre psychologique des entrepreneurs africains.

A ce propos, des doutes demeurent car Diakité (2004, p.291) affirme que la réussite entrepreneuriale n'est ni plus ni moins de la chance, de la bénédiction divine, des parents. Quant à Galiègue et Madjimbaye (2006, p.18), ils soutiennent que c'est une position mitigée car ils déterminent l'influence de ce facteur comme modérément favorable et défavorable.

En revanche, les attitudes culturelles « faible degré d'anxiété » et « la négligence du temps » n'exprime aucune influence. En d'autres termes, ne pas s'angoisser de son état de chômeur, de pauvreté, de frustration n'affecte

pas la cohérence de la CSIP cohérente. Pourtant, Shapero (1975) soutient que l'attitude contraire de cet état d'esprit suscite la création d'entreprise. De même, on ne peut rien affirmer de l'influence du temps sur les activités de recherche d'opportunité et des informations. Que présagent donc ces observations qui résultent de notre étude ? Ne sont-elles pas dues aux effets de la modernisation ?

En effet, nous savons que la culture n'est pas un acquis invariable. Elle est flexible car subissant des transformations avec l'évolution du temps. En effet, le contexte de la mondialisation suscite un cadre de multi-culturalité et/ou d'interculturalité qui amènent les africains à un ajustement culturel suggéré par Etounga-Manguelle (1993) ou à une confrontation de la culture africaine à celle venue d'ailleurs (Saporta et Kombou, 2000 ; Levy et al, 2004). Par conséquent, certaines valeurs, normes et attitudes culturelles s'ajustent ou s'abandonnent pour répondre aux besoins du développement ou pour faire du suivisme. En d'autres termes, le contexte actuel présage un travail d'acculturation de la part des africains qui observent parfois un comportement d'assimilation ou d'intégration ou de séparation (Levy, 2006 ; Levy et al, 2004).

L'étude de Kaboré et Gervais (2006) renchérit cette position car reprenant plus 20 ans après les travaux de Hofstède dans le contexte Burkinabé, ils aboutissent à des observations différentes pour certaines dimensions culturelles. En effet, ces auteurs montrent que la dimension culturelle contrôle de l'incertitude est passée de faible à fort, que les africains ont désormais une tendance plutôt masculine que féminine, qu'ils penchent vers une faible distance hiérarchique, et que leur vision du temps est pour l'instant mitigé. Ils avancent donc que les africains conservent toujours ce caractère collectivisme au sein de la société. Cependant, on retient que les africains, d'aujourd'hui, ne sont plus conditionnés à accepter l'incertitude, à prendre la vie le jour le jour, ou même à ignorer le temps surtout pour ce qui est des hommes d'affaires qui doivent faire face à la concurrence très rude que leur impose l'environnement mondial. Cette situation pourrait expliquer le comportement d'une telle variable.

A la suite de ces résultats, le modèle peut donc se présenter de la manière suivante :

$$CSIP_{Di} = -2,339 + 0,345 AC_1 + 0,432 AC_2 - 0,295 VPI + 0,289 BP + \varepsilon_{Di}$$

ε_{Di} = terme d'erreur résiduel à l'étape de déclenchement.

- Test d'ajustement du modèle

Le test d'ajustement du modèle est fondé sur la statistique du log vraisemblance qui est LR

LR statistic	Khi-deux à 5 ddl	Décision
47.55715	9,488	Rejet de H0

La statistique de la Log vraisemblance est égale à LR = 47,557 supérieure au χ^2 lu dans la table à un seuil de 0,95 et à 4 degrés de liberté qui est égale à 9,488. Ceci implique le rejet de l'hypothèse Ho.

- Qualité de la représentation du modèle

La qualité de représentation du modèle est testée par le pseudo R² de McFadden qui indique 62,78% (voir tableau 4). En d'autres termes 62,78% des variances sont expliquées par le modèle.

- Proportion de la force du modèle

Le pourcentage total permet de vérifier la force du modèle. Dans les modèles logistiques, le modèle est supposé robuste lorsqu'il permet de classer correctement au moins la moitié des individus constituant l'échantillon. Le tableau ci-dessous présente le résultat de la proportion de la force du modèle à l'étape déclenchement.

Tableau 5 : Résultat de la proportion de la force du modèle « déclenchement »

Expectation-Prediction Evaluation for Binary Specification						
Successcutoff: C = 0.5						
	Estimated Equation			Constant Probability		
	Dep=0	Dep=1	Total	Dep=0	Dep=1	Total
P(Dep=1)≤C	56	7	63	70	32	102
P(Dep=1)>C	14	25	39	0	0	0
Total	70	32	102	70	32	102
Correct	56	25	81	70	0	70
% Correct	80,00	78,13	79,41	100.00	0.00	68,63
% Incorrect	20,00	21,87	20,59	0.00	100.00	31,37
Total Gain*	-20,00	78,13	10.78			
Percent Gain**	NA	78,13	34.36			

D'après le tableau ci-dessus, pour les 70 individus $y_i = 0$, le modèle indique que 56 individus ont une probabilité estimée de réussite inférieure à 50%. Dans 80% des cas, les échecs sont donc correctement prévus. Pour les autres individus dont $y_i = 1$, le modèle indique 25 individus ont une probabilité estimée supérieure à 50%. Dans 78,13% des cas, les réussites sont correctement prévues. Ainsi, le pourcentage des individus correctement classés est de 79,41% et le taux d'erreur est donc faible de 20,59%. On peut donc conclure à la relative robustesse du modèle explicatif proposé.

En tenant compte de tous ces tests, on conclut que le pouvoir explicatif du modèle proposé est statistiquement validé. Autrement, le modèle est capable de bien expliquer le phénomène de déclenchement du processus entrepreneurial.

Conclusion

La mise en place d'un cadre conceptuel permettant d'étudier le déclenchement de l'acte d'entreprendre dans un contexte culturel africain peut se révéler comme étant notre principale contribution. Le recours au modèle illustrant le dynamisme d'évolution du processus entrepreneurial proposé par Bruyat (1993), les théories du management culturaliste développées par Hall, Hofstède, et Trompnaars et celle de la contingence offrent un soubassement solide pour cette approche. Ainsi, nous avons pu analyser l'implication de certaines valeurs, attitudes, normes et croyances culturelles à cette étape du processus entrepreneurial.

Les résultats montrent que la dimension collectivisme est nécessaire au déclenchement du processus. Les dimensions contrôle de l'incertitude et vision temporaire doivent subir un ajustement culturel pour favoriser l'acte entrepreneurial. Enfin, la dimension culturelle « soumission à la nature » concourt au déclenchement du processus entrepreneurial. En référence à ces résultats, les caractères « collectivisme » et « soumission à la nature » de la culture africaine favorable au déclenchement du processus entrepreneurial.

Nous recommandons la consultation et l'implication de l'entourage familial et/ou de l'entourage professionnel dans le cadre d'un accompagnement. En effet, leurs présences contribuent à croire à la pertinence et à la faisabilité du projet. Ceci corrobore les propos de Nkakleu et Ongodo (2009, p.9) lorsqu'ils affirment qu'après une étude en contexte culturel africain, que la famille est la structure la plus sollicitée durant le démarrage de l'entreprise. En d'autres termes, l'existence d'un environnement familial présage au nom de la solidarité l'obtention de soutiens moraux, matériels et financiers. Par conséquent, un tel contexte est susceptible de favoriser une compatibilité entre CSIP du créateur et projet entrepreneurial. Aussi, l'intervention de l'accompagnateur, dans un contexte culturel africain, doit concourir à inculquer une vision entrepreneuriale à long terme au futur entrepreneur. Il faut que très tôt, l'individu pense le futur de son entreprise de telle sorte qu'elle puisse croître et passer certainement à un stade formel. En somme, cette recherche donne des moyens afin d'appréhender l'entrepreneuriat face aux réalités de la culture africaine. Nous ne donnons

pas une solution magique pour garantir la réussite de toutes les initiatives entrepreneuriales. Toutefois, nous pensons comme Bourguiba (2007, p.284) que pour améliorer l'esprit d'entreprise, indispensable au développement d'un peuple, il ne faut pas succomber à des modèles importés, mais privilégier plutôt des approches qui considèrent les dynamiques et les particularités propres à chaque milieu. Les variétés des mondes que créent les cultures « est une contrainte que seule une démarche relativiste, tolérante et interculturelle peut lever » (Zaoual, 2002, p.412). Le constat d'un tel phénomène réside principalement dans l'ascension spectaculaire des « dragons » du sud-est asiatique.

Le cadre d'analyse présenté dans cet article prend en compte que l'étape du déclenchement du processus entrepreneurial. Ne serait-il pas plus propice de définir le processus dans son entièreté afin d'aboutir à une modélisation complète qui permette d'analyser les influences des facteurs culturels africains sur le processus entrepreneurial ?

Références bibliographiques

- ADLER N. (1994), Comportement organisationnel. Une approche multiculturelle, Ottawa, Ed. Reynald et Goulet.
- AUDET J., RIVERIN N., TREMBLAY M. (2005), « L'influence de la culture d'un pays sur la propension entrepreneuriale de ses citoyens : Le cas du Canada », Congrès annuel du Conseil Canadien de la PME et de l'Entrepreneuriat, Waterloo, Octobre.
- BAYAD, M., & BOURGUIBA, M. (2006). De l'universalisme à la contingence culturelle: Réflexion sur l'intention entrepreneuriale. 8ème congrès international francophone en entrepreneuriat et PME CIFEPME, 25, 26-27.
- BERGER B. (1993), « Introduction ». In Berger B. et al. (1993), Esprit d'entreprise, cultures et sociétés, Paris, Maxima, 1-14.
- BOLLINGER, D., & HOFSTEDÉ, G. (1987). Les différences culturelles dans le management: comment chaque pays gère-t-il ses hommes?
- BOURDIEU, P. (1980). Le capital social. Actes de la recherche en sciences sociales, 31(1), 2-3.
- BOURGOIN H. (1984), *L'Afrique malade du management*, Éditions Jean Picollec
- BOURGUIBA M. (2007), De l'intention à l'action entrepreneuriale: approche comparative auprès de très petites entreprises françaises et tunisiennes, Thèse pour le doctorat ès Sciences de Gestion, Université Nancy2, 320 p.
- BRUYAT C. (2001), « Créer ou ne pas créer ? Une modélisation du processus d'engagement dans un projet de création d'entreprise », Revue de l'entrepreneuriat, 1(1), 25-42.
- BRUYAT C (1993), Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation, thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France (Grenoble II), ESA, 431 p.
- CODJO, W.K.H., (2002), « Entrepreneuriat ethnique des Adjias au Bénin : Un modèle d'incubation en cascade », 6^{ème} Congrès international francophone sur la PME – Octobre - HEC – Montréal.
- COMTE G. (1988) : l'empire triomphant. Ed Denoel
- DIAKITÉ, B. (2004), Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée. : Étude exploratoire des ethnies peule et soussou. Thèse de doctorat en Sciences de l'Administration, Université de Laval, Québec, 387 pages.

- ELUNGU P.E.A (1987) : Tradition africaine et rationalité moderne. L'Harmattan - Paris P.32-33
- ETOUNGA-MANGUELLE D. (1991) : L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ? Editions Nouvelles du sud
- FAYOLLE, A., (2004), *Entrepreneuriat. Apprendre à entreprendre*, Paris, Dunod.
- GALIEGUE, X. et MADJIMBAYEN. (2006). *Le management africain, entre contraintes économiques et contingences culturelles: résultats d'une enquête à N'Djaména, Tchad (No. 1019).*
- Global Entrepreneurship Monitor (GEM), 2003, *Activité entrepreneuriale: résultats et benchmarking de la Suisse au niveau international*, Rapport GEM Suisse.
- HALL E.T. (1984) : *La danse de la vie*, Edition Paris, Le Seuil
- HALL E.T. (1979) : *Au-delà de la culture*, Paris, Le Seuil
- HALL E.T. (1978) : *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil
- HAMPDEN-TURNER C., and TROMPENAARS F. (2004). *Au-delà du choc des cultures : dépasser les oppositions pour mieux travailler ensemble*. Paris: Éditions d'Organisation.
- HERNANDEZ E-M (2000), *Afrique : l'actualité du modèle paternaliste*, coll. "Revue française de gestion, mars-avril-mai", p. p. 98-105
- HERNANDEZ E.M., (1997), « *Le management des entreprises africaines* » *l'Harmattan*, Paris, 296p
- HOFSTEDE, G. (1980), *Culture's Consequences: International Differences in Work-Related Values*, Beverly Hills, CA : Sage.
- HOFSTEDE G. (1993): *Le sens et les aspects de la culture dans le management international*. In *Management européen et international* sous la direction de HERMEL Ph. *Economica* P. 91-109.
- HOFSTEDE G. (1994), *Vivre dans un monde multiculturel : comprendre nos programmations mentales*, Paris, Editions d'organisation.
- JACQUET-LAGREZE E., ROY B., MOSCAROLA J., HIRSCH G. (1978), *Description d'un processus de décision*, Cahier du LAMSADE, Université de Paris IX Dauphine, n° 13-1978.
- KABORÉ, S., & GERVAIS, M. *Quels systèmes d'animation pour l'entreprise burkinabé? Which systems of animation for the Burkinabe company?*
- KAMDEM E. (2007), *Temps et travail en Afrique*. Dans J.-F. Chanlat (sous la direction de), *L'individu dans l'organisation : les dimensions*

- oubliées. Les Presses de l'Université Laval- ESKA, 8^{ème} tirage. p. 231-255. P. 241-242
- KAMDEM, E. (2002). Management et interculturalité en Afrique: expérience camerounaise. Presses de l'Université Laval.
- KAMANZI P. C. (2006), Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada, Thèse de Doctorat en administration et politique scolaires, Université Laval
- KESSY Z. M. (1998), Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne, Editions CEDA, Abidjan, 1998.
- KLUCKHOHN F.R et STRODTBECK F.L. (1961): Variations in value orientations. Oxford, England: Row, Peterson
- KOFFI K., OUATTARA I. et TOURE P. (1993), "Facteurs socioculturels et gestion de l'entreprise: le cas de la Côte d'Ivoire", Cahiers de l'ERFI, n° 1, pp. 45-68.
- LAVOIE D. (1993), « La découverte de l'interprétation des possibilités de profit : la culture et l'entrepreneur selon Kirzner ». In Berger B., (dir.), Esprit d'entreprise, culture et sociétés, Paris, Maxima, 219-237.
- MADOUÏ, M. (2009). Ethique et formes de mobilisation de l'acteur au travail. Quelles perceptions du temps pour les entrepreneurs algériens?. Dynamiques de la sociologie économique: Concepts, chantiers et territoires, 193-208.
- MAHAMAT-IDRISS H. (2011), Création et développement des entreprises en Afrique : cas du Cameroun et du Tchad, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Université Jean Moulin Lyon 3
- MEKKI-BERRADA, A., (1997), « L'anthropologie face à la portée herméneutique du Concept organisateur de BARAKA dans l'Islam populaire », Thèse en anthropologie, Montréal : Université de Montréal.
- NJAYA, J. B., & NGONGANG, D. (2007). Les obstacles à la création et à l'émergence des petites entreprises: une étude comparative Nord-Cameroun-Tchad. Sous la direction de Victor Tsapi, Création, développement de la petite entreprise camerounaise, édition Clé, Yaoundé.
- OUATTARA I. (1995) « Management et culture : les fondements de la nécessité d'une adaptation », Humanisme et Entreprises, n° 213.
- PATUREL R. (1997), Pratiques du management stratégique, Presses Universitaires de Grenoble.

- PETERSON R. et AINSLIE K. (1988), *Understanding Entrepreneurship*, Kendall/Hunt Publishing Company, Dubuque, Iowa.
- SALEH, L. (2011), *L'intention entrepreneuriale des étudiantes: cas du Liban* (Doctoral dissertation, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de C. Schmitt, Université de Nancy II).
- SAMMUT, S. (2001). *Processus de démarrage en petite entreprise: système de gestion et scénarios*.
- SHANE, S. A. (1992). Why do some societies invent more than others? *Journal of Business Venturing*, 7(1), 29-46.
- SHAPERO A. (1975), « Entrepreneurship And Economic Development », in *entrepreneurship and entreprise development. A world wide perspective*, summer, Texas, pp. 633- 654.
- TAYLOR, D. W., JONES, O., & BOLES, K. (2004). Building social capital through action learning: an insight into the entrepreneur. *Education+ training*, 46(5), 226-235.
- THOMAS, A. S., & MUELLER, S. L. (2000). A case for comparative entrepreneurship: Assessing the relevance of culture. *Journal of International Business Studies*, 287-301.
- TORRES O. (2001), « Les divers types d'entrepreneuriat dans le monde », *Management International*, Automne
- TOUNES, A., & ASSALA, K. (2007). Influences culturelles sur les comportements managériaux des entrepreneurs algériens. In 5 e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Sherbrooke, Canada, octobre.
- TOUNES A. (2003), *L'intention entrepreneuriale. Une étude comparative entre des étudiants d'écoles de management et gestion suivant des programmes ou des formations en entrepreneuriat et des étudiants en DESS CAAE*, Thèse en Sciences de Gestion, Université de Rouen.
- TRAORE B. (1990) : « La dimension culturelle de l'acte d'entreprendre en Afrique », éd. AUPELF UREF. John Libbey.
- TRIANDIS H.C. (2002), "Generic individualism and collectivism". In Gannon M., Newman K. (eds.), *The Blackwell handbook of cross-cultural management*, Oxford: Blackwell Business Pub, 16-45.
- TRIANDIS, H.C. (1982). Review of culture's consequences. *human organization*. 41: 86-90.
- TROMPENAARS F. (1993), *Riding the waves of culture. Understanding Cultural Diversity in Business*, London: Nicholas Brealey Publishing.

- TROMPENAARS F. (1994), L'entreprise multiculturelle, Maxima.
- UNESCO (1998), Plan d'action sur les politiques culturelles pour le développement, Conférence Intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, Stockholm, 30 mars - 2 avril 1998, Commission Mondiale de la Culture et du Développement.
- UNESCO (1998), Document de Base, Rapport D'Action, Conférence Intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, Stockholm, 30 mars - 2 avril 1998, Commission Mondiale de la Culture et du Développement.
- USUNIER J-C. (1992) : Commerce entre cultures. Une approche culturelle du marketing international. Paris, Presse Universitaire de France PUF.
- VESTREATE T, et SAPORTA B. (2006), Création d'entreprise et entrepreneuriat, Editions de l'ADREG (<http://www.adreg.net>)
- WITMEUR, O (2007), évolution des stratégies de croissance des jeunes entreprises: modélisation à partir des configurations et des processus.
- ZAOUAL H. (2002), Du rôle des croyances dans le développement économique, Edition l'Harmattan.

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'**IPNETP**

Juin 2016

ISBN : 2-909426-37-8

EAN : 9782909426372

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci